

Digicodes:

1. Les dispositifs sont situés à plus de 0,40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant.
 2. Leur hauteur est comprise entre 0,90 m et 1,30 m (utilisables « debout » ou « assis »).
 3. L'interphone est muni d'un système permettant à l'occupant de visualiser ses visiteurs.
- Le combiné est équipé d'une boucle magnétique (amplification pour prothèse auditive).

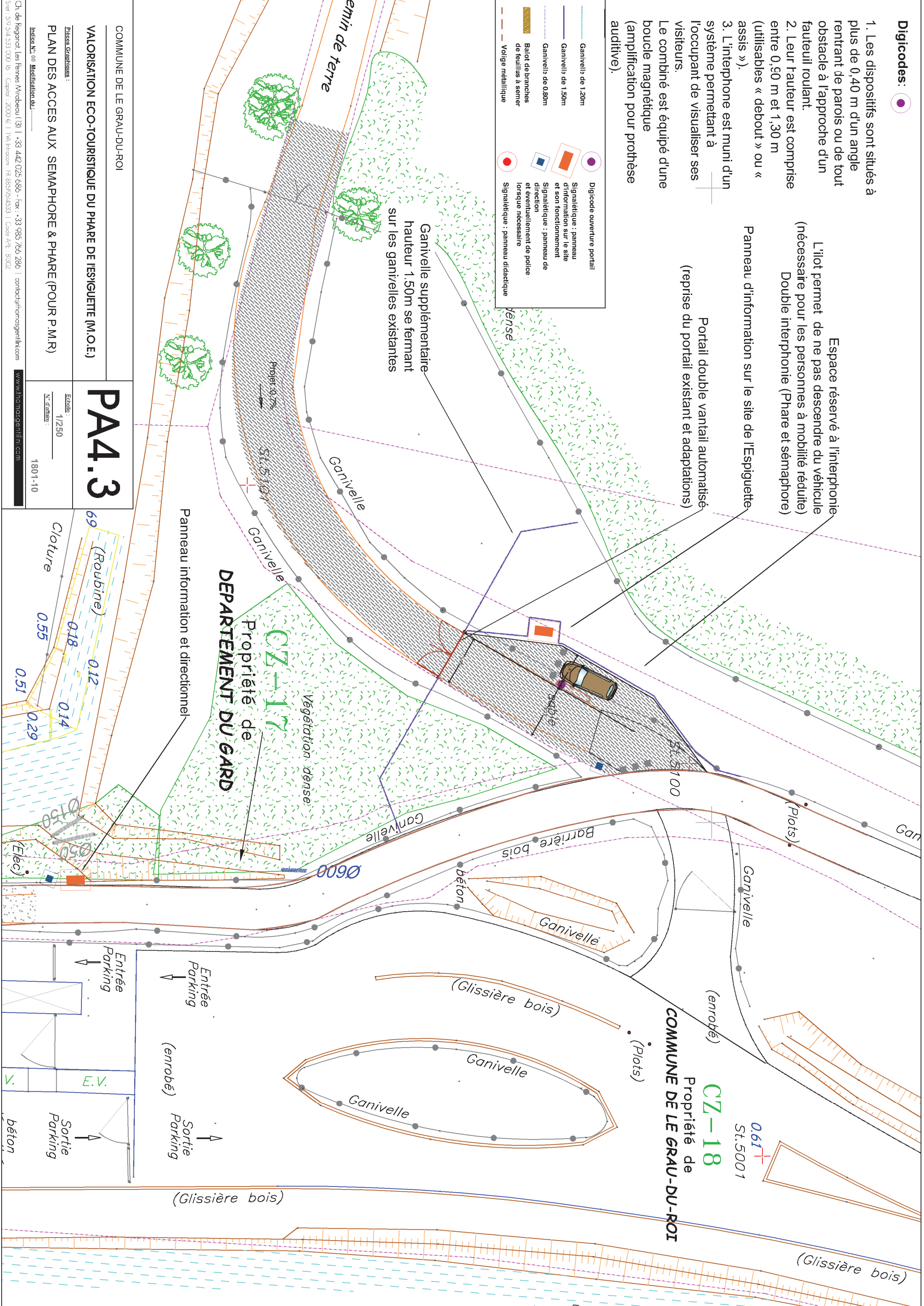
Digicode ouverture portail
 Signalétique : panneau d'information sur le site et son fonctionnement
 Signalétique : panneau de direction et éventuellement de police lorsque nécessaire
 Signalétique : panneau didactique
 Ganivells de 1,20m
 Ganivells de 1,50m
 Ganivells de 0,80m
 Balot de branches de feuillus à semer
 Voilage métallique

Espace réservé à l'interphonie
 L'ilot permet de ne pas descendre du véhicule (nécessaire pour les personnes à mobilité réduite)
 Double interphonie (Phare et sémaphore)

Panneau d'information sur le site de l'Espiguette

Portail double vantail automatisé (reprise du portail existant et adaptations)

Ganivelle supplémentaire hauteur 1,50m se fermant sur les ganivells existantes



COMMUNE DE LE GRAU-DU-ROI
 VALORISATION ECO-TOURISTIQUE DU PHARE DE L'ESPIQUETTE (M.O.E.)
 PLAN DES ACCES AUX SEMAPHORE & PHARE (POUR P.M.R.)
 Indices N°: 00 Modification du:

PA4.3

Echelle: 1/250
 N° d'ordre: 1801-10

